

OCTOBRE
N° 10 - 2002



INFORMATIONS VERNIER

Vernier se soucie de ses piétons et de ses cyclistes

Les communes genevoises doivent élaborer et adopter des plans directeurs «des chemins pour piétons». Ceci afin d'appliquer une loi fédérale entrée en vigueur voici quelques années déjà. Mais rares sont les communes à avoir entamé le processus. Soucieuse de ses habitants, et notamment des

enfants, la commune de Vernier est justement en train d'élaborer ce fameux plan directeur. Il servira de complément au réseau de chemins de randonnée pédestre.

En outre, le bureau Urbaplan a rendu une étude de faisabilité relative à l'aménagement de divers tronçons de pistes cyclables. Notre dossier.



Photo Eric J. Aldag

Sommaire

Le thème

3 Vernier se soucie de ses piétons et de ses cyclistes

Pour réaliser son plan directeur des chemins piétonniers, la commune a mandaté le bureau Urbaplan. Celui-ci a commencé par s'atteler à la problématique de la sécurité.

Nouvelles communales

5 Nouveautés dans les bibliothèques communales

6 Candidatures pour l'Observatoire verniolan pour le développement durable

7 Service des sports

14 Récital de piano

15 Vernier sur Rock

18 Vos petites annonces

20 Echos des clubs d'ainés

Infos-quartier

22 AIVV : Chemin de Sales

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins couverts du 9 septembre 2002
au 9 mai 2003.

Mardi-vendredi 9h30-20h30, lundi 11h-
20h30, samedi-dimanche 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11

urgences 022 719 60 00

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaïne
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 022 420 35 00,
de 9h à 17h. Av. du Lignon 78.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet, tél. 022 420 35 50,
de 9h à 17h. Rue du Grand-Bay 18.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage, de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 13 novembre 2002

Délai rédactionnel 21 octobre 2002

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Vernier se soucie de ses piétons et de ses cyclistes

Entrée en vigueur le 1er janvier 1987, la «loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre» est relativement précise : «Les chemins pour piétons sont fixés par des plans directeurs, qui en établissent le réseau pour les agglomérations». Cette loi indique encore : «Les plans directeurs fixant le réseau des chemins pour piétons indiquent les chemins existants et le tracé de ceux dont la création paraît souhaitable, ainsi que les traversées à réaménager. Ils comportent des propositions de mesures de circulation favorisant la liberté de déplacement des piétons».

Cette loi fédérale demandait aux cantons d'adopter une loi d'application. Ce qui fut fait par le Grand Conseil genevois le 4 décembre 1998, soit près de douze ans plus tard. Cette loi-cadre genevoise donnait un délai de trois ans aux communes pour élaborer et adopter un plan directeur communal des chemins piétonniers.

A différencier des chemins de randonnées

La Ville de Genève a été la première des quarante-cinq communes genevoises à adopter son plan directeur. Celui-ci doit encore être adopté par le Conseil d'Etat. A Vernier, le processus est déjà bien entamé. La phase de mise à l'enquête doit intervenir d'ici quelques semaines. Outre Vernier, Chancy et Versoix ont entamé ce processus.

Précisons d'emblée que la loi fédérale différencie nettement les chemins de randonnées et les simples chemins pour piétons. Les premiers sont balisés par des plaques jaunes oranges qui indiquent une destination avec le temps nécessaire pour l'atteindre. En principe, il s'agit de tracés qui n'empruntent pas de trottoirs, mais des chemins en site propre. Ils sont relativement peu nombreux. A Vernier, c'est celui qui longe le Rhône. Ce sont généralement de grands itinéraires intercommunaux.

Ces chemins de randonnées ont été déterminés par les cantons, après consultation des communes. Ceux de Genève ont été approuvés par le

Conseil d'Etat le 16 janvier 2002. Relevons qu'ils sont ensuite entretenus aux frais du canton. A l'inverse, les chemins pour piétons sont déterminés par les communes.

Enquête auprès des élèves

Pour réaliser son plan directeur des chemins piétonniers, la commune de Vernier a mandaté le bureau Urbaplan. Celui-ci a commencé par s'atteler à la problématique de la sécurité.

Urbaplan a demandé à la police de fournir les statistiques des accidents impliquant des piétons sur l'ensemble de la commune et ce sur la période allant du 1 janvier 1998 au 30 juin 2000. Il en ressort clairement l'existence de deux points noirs : l'avenue de Châtelaine et la route du Bois-des-Frères.

Afin de compléter son analyse, Urbaplan a ensuite préparé un questionnaire destiné à l'ensemble des élèves scolarisés sur la commune. L'objectif était de connaître leurs itinéraires habituels et les éventuels problèmes de sécurité rencontrés sur ceux-ci. Plus de 3000 questionnaires ont été distribués en mai 2000. Le taux de réponse global a atteint 53,6%, avec des extrêmes à Poussy (92%) et à Châtelaine (1,7%). Précisons que ces questionnaires étaient distribués par les maîtresses.

Voici quelques données chiffrées tirées de ce questionnaire :

pourcentage d'enfants se rendant seuls à l'école primaire :

Lignon	: 36,0 %
Avanchet-Jura	: 32,4 %
Avanchet-Salève	: 32,1 %
Poussy	: 31,0 %
Aïre	: 19,5 %
Vernier-Place	: 19,4 %
Libellules	: 14,9 %
Ranches	: 7,4 %
Balexert	: 3,6 %
Châtelaine	: aucune donnée.

Objectifs fixés

Urbaplan a ensuite déterminé un certain nombre d'objectifs généraux :

1. Améliorer les traversées des routes en agissant notamment sur la visibilité des piétons ;
2. Modérer la vitesse des véhicules, en particulier par une généralisation des zones 30 dans les secteurs qui s'y prêtent ;
3. Renforcer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Partant de ces objectifs et des données recueillies, le bureau d'urbanisme a reporté sur une carte les tronçons «accidentogènes» à réaménager, ainsi que divers tronçons à modifier selon les souhaits des utilisateurs.

Il a notamment été tenu compte des carrefours où le délai d'attente est tel

Le cas des Avanchets

Urbaplan avait rendu une étude en mars 1999 sur le quartier des Avanchets. Malheureusement, sa concrétisation a été bloquée faute de soutien de la part des propriétaires des différents immeubles de cette cité.

En gros, l'étude proposait de tenir compte des besoins actuels des piétons. Autrement dit : lorsque quelqu'un se parque et quitte son véhicule, il ne dispose pas de trottoirs et doit évoluer sur la chaussée. Autre problème : le manque de liaisons entre les cheminements supérieurs et inférieurs, ainsi que le balisage pour les piétons.

Le quartier a été conçu en voulant appliquer le principe de la Charte d'Athènes, soit la séparation totale entre le flux des autos et celui des piétons. Or il aurait fallu par exemple remplacer les cailloux bordant certaines chaussées par de vrais trottoirs. L'ensemble des mesures avaient fait l'objet d'une fiche et d'un devis. Le coût total avoisinait les 500 000 francs (valeur 1999).

S.G.

Vernier se soucie de ses piétons et de ses cyclistes

qu'il en est pénible. L'expérience prouve qu'au-delà de 30 à 40 secondes, la plupart des adultes se lancent. Au carrefour du Bouchet, par exemple, le feu ne devient vert pour les piétons qu'après 80 secondes. Ainsi, seuls ceux ne pouvant courir attendent jusqu'au bout.

Nouveaux moyens d'action pour les communes

La loi-cadre cantonale octroie aux communes certaines compétences nouvelles. D'une part, il s'agit du premier plan directeur communal ayant valeur légale (ndlr. les élus du Grand Conseil étudient actuellement la possibilité de donner cette même valeur aux plans directeurs communaux relatifs à l'aménagement du territoire). D'autre part, les communes pourront exiger que les cheminements approuvés dans ces plans directeurs communaux soient réalisés aux frais des propriétaires. Précisons que cela est uniquement valable dans les zones de développement, par exemple pour la zone industrielle de Mouille-Galand. Il va de soi que le choix de l'aménagement s'effectuera par le biais d'une négociation avec les propriétaires.

Certains spécialistes rétorqueront que ce nouveau moyen d'action était déjà prévu lors de l'adoption des plans localisés de quartier. C'est exact. Mais concrètement, les communes n'avaient aucun moyen de les exiger. Seule la police des constructions pourrait agir en ce sens, mais elle ne l'a généralement pas fait. Il peut devenir difficile d'intervenir par la suite, lorsqu'il faut obtenir l'accord de 300 copropriétaires.

Autre nouveauté introduite par la loi cantonale : une commune pourra à l'avenir établir un plan localisé de chemin piétonnier. Une fois approuvé par la commune et par le canton, cela donnera un nouvel outil juridique aux communes leur permettant, le cas échéant, d'ouvrir la voie d'une expropriation.

S'il devait y en avoir une, la conclusion de l'étude d'Urbaplan serait sans doute qu'il reste beaucoup à faire. Le seul point qui fonctionne très bien, ce sont les liaisons entre les différents quartiers et le Bois-des-Frères. Le plus

4140 mètres de tronçons supplémentaires pour les cyclistes ?

Une nouvelle étape vient d'être franchie afin d'améliorer les conditions de confort des usagers de la petite reine sur Vernier. Le réseau de pistes cyclables avait été défini dans le cadre du Plan directeur communal adopté voici quelques années.

Urbaplan a réalisé cette année une étude de définition, c'est-à-dire une étude qui analyse les conditions de faisabilité. Sur la plupart des tronçons communaux, des aménagements sont prévus.

Cette étude permet de connaître l'ampleur des travaux à faire. Pas moins de treize fiches ont été préparées. Si Vernier souhaitait réaliser la totalité des mesures proposées dans les règles de l'art, il lui en coûterait environ 700 000 francs. Mais environ 400 000 francs concernent le déplacement de lignes aériennes pour les trolleybus. C'est en fait une somme légèrement inférieure à 300 000 francs qui serait nécessaire si l'on veut juste faire gagner un peu plus de 4100 mètres au réseau communal.

Précisons qu'il s'agit d'une partie des « itinéraires recommandés » dans le plan des itinéraires cyclables réalisé en septembre 2001 et disponible à la mairie. A cela s'ajoute des axes tel que la route de Peney. Précisons que beaucoup de ces aménagements peuvent être réalisés de manière assez simples, sans suppression de places de parking.

S.G.

urgent est sans conteste les aspects sécurité à l'avenue de Châtelaine, également à cause de sa densification en cours. Pour ce qui concerne l'avenue Louis-Casaï, Urbaplan attend beau-

coup de la construction à venir du tram TCMC (transport Cornavin Meyrin Cern).

Serge Guertchakoff

Bibliothèques communales de Vernier

CONTES

Dès 6 ans - Gratuit

A la bibliothèque d'AVANCHET

LES MERCREDIS

23 octobre

6 et 20 novembre

4 décembre

à 14 heures

par

Mme Florence HENRY

A la bibliothèque de VERNIER

LES MERCREDIS

9 et 30 octobre

20 novembre

4 décembre

A 10 heures

par

Mme Claude FISSE

Bibliothèques communales de Vernier

Croire ou ne pas croire...

Lire pour comprendre :

Panorama des religions (en Suisse romande)

Les Mystiques

Le Baptême

L'Inde éternelle

L'Islam au féminin

Dieu, le singe et le big bang

La Mort : ce qu'en disent les religions

Judaïsme

Dictionnaire des symboles musulmans

Les Maîtres zen

Le Corps : ce qu'en disent les religions

La grande déesse-mère

Les Archanges

Frère Timothy Radcliffe – Je vous appelle amis (prix 2001 de littérature religieuse)

Lytta Basset - Le pouvoir de pardonner

d'autres documents :

Le Poids des apparences

Les Papas du week-end

Chamanes au fil du temps

Georges Charpak, H. Broch - Devenez sorciers, devenez savants

Tout savoir sur les plantes qui deviennent des drogues

On ne soigne pas les femmes comme les hommes

et aussi des romans :

Anny Duperey – Allons voir plus loin, veux-tu ?

Jonathan Franzen - Les Corrections

Philippe Djian - ça c'est un baiser

Dorit Rabinyan - Larmes de miel

John Case – Syndrome

Et toujours des **CD audio**

(chanson française, jazz, classique, rock, blues, ...)

et des **CD-ROM**.

Séance de prêt supplémentaire

à la **bibliothèque de Vernier**

le lundi de 15h à 18h.

Avanchet

Dans la galerie marchande

☎ 022 797 05 55

(heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 022 797 16 82

(heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 022 341 04 91

(heures d'ouverture)

Lundi : 15h-18h
Mardi : 16h-20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)

CANDIDATURES POUR L'OBSERVATOIRE VERNIOLAN POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (OVDD)

Pour favoriser le développement durable de notre commune, dans le cadre de sa région et en tenant compte des menaces majeures que le monde affronte et affrontera ces prochaines décennies, les autorités vernioloises ont décidé de mettre sur pied un observatoire.

L'OVDD a pour mission de

- **préavisier les décisions politiques et administratives**, afin que tous les aspects sociaux, économiques et environnementaux soient pris en compte en amont des décisions ;
- **proposer des actions** concrètes aux autorités ;
- **conseiller les autorités et les services** à leur demande, lors de l'élaboration de projets.

Cet organe consultatif de démocratie participative est apolitique et doit entrer en fonction à la fin de l'année 2002. Il sera constitué de neuf membres, choisis par le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif.

A cet effet, toute personne intéressée peut faire acte de candidature

en envoyant un dossier personnel à l'adresse ci-dessous. Il doit expliquer notamment par rapport à quel aspect (des domaines social, économique ou environnemental) la candidature apporterait une optique intéressante dans l'observatoire. Les personnes intéressées n'ont pas l'obligation d'être domiciliées sur la commune de Vernier, mais un lien avec cette dernière ou une bonne connaissance des problèmes communaux est souhaitée.

Les membres de l'OVDD s'engagent à participer activement et régulièrement aux travaux et une attention particulière sera vouée au traitement rapide et non bureaucratique des dossiers. Il se réunira approximativement deux fois par mois et une indemnité symbolique sera versée.

Adresse de messagerie pour obtenir d'autres informations :

c.iseli@vernier.ch

Adresse pour l'envoi du dossier de candidature :

Mairie de Vernier
Case postale 520
1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60

Piscine du Lignon

Saison 2002-2003

HORAIRES DES OUVERTURES AU PUBLIC

PISCINE COUVERTE (bassin 25m x 16m)

Du lundi 9 septembre 2002 au vendredi 9 mai 2003

Lundi		11h00-13h30	16h30-20h30*
Mardi	09h30-11h30*	11h30-13h30	16h30-20h30
Mercredi	09h30-12h00*	12h00-20h30	
Jeudi	09h30-11h30*	11h30-13h30	16h30-20h30*
Vendredi		09h30-13h30	16h30-20h30
Samedi et Dimanche		09h30-17h00	

* bassin séparé dans le sens de la largeur
(disponible 16m x 12m)

Vacances scolaires

Lundi	11h00-20h30
Du mardi au vendredi	09h30-20h30
Samedi et Dimanche	09h30-17h00

Horaire de fin d'année

Les mardi 24 décembre et mercredi 25 décembre 2002	piscine fermée
Du jeudi 26 décembre au lundi 30 décembre 2002	09h30 à 17h00
Les mardi 31 décembre 2002 et mercredi 1er janvier 2003	piscine fermée
Du vendredi 2 janvier au dimanche 5 janvier 2003	09h30 à 17h00

Pour tous renseignements :
tél. 022 796 62 96

Boutique 2000 du déjà porté Le Lignon

Parking de l'école du Lignon
(entre l'église catholique et le jardin Robinson)

**Vente et achat de vêtements, déjà portés,
en excellent état et à très bas prix,
pour enfants et femmes.**

Tous les lundis de 14h à 17h,
1^{er} lundi du mois de 14h à 19h,
sauf vacances scolaires et jours fériés.

Piscine du Lignon

Afin d'améliorer le service à la clientèle, nous vous informons que la **caisse de la piscine du Lignon est ouverte depuis le 9 septembre 2002, selon l'horaire suivant :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi	de 16h00 à 19h45
mercredi	de 12h00 à 19h45
samedi, dimanche	de 12h00 à 16h45

Les abonnements, les attestations de domicile et les renseignements, s'obtiennent :

- au secrétariat du service des sports
lundi au vendredi de 07h30 à 11h45
- à la caisse de la piscine du Lignon
(selon l'horaire susmentionné)

Service des sports : tél. 022/306.07.70
Piscine du Lignon : tél. 022/796.62.96

HIVER 2003

ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)

Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés)

Organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes - 4 mercredis (à choix) :

1ère période du 8, 15, 22 et 29 janvier 2003

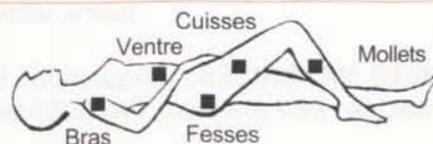
2ème période du 5, 12, 26 février et 5 mars 2003

Lieu : LES HOUCHES/Chamonix (France / Hte Savoie)

Prix par période : CHF 175.- tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service des sports, 30, route du Bois-des-Frères, (piscine) 1219 LE LIGNON, tél. 022 796.62.96 (le matin).

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

**Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.**

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme
personnalisé. 1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier - Tél. 022 341 04 61

LE «THEATRE DE VERNIER»

Echo de Vernier



votre troupe communale
vous informe

SHAKESPEARE : le personnage



SHAKESPEARE

Shakespeare fut baptisé à Stratford-upon-Avon le 25 avril 1564, dans ce petit bourg du comté de Warwick, caractéristique d'une Angleterre encore rurale. Il était le troisième enfant de John Shakespeare et de Mary Arden, fille d'un gentilhomme, qui apporta du bien lors de son mariage. John, le père, de paysan se fit gantier. Il devint ainsi un personnage respectable et respecté, propriétaire de la célèbre maison dénommée «the Birthplace», où William vit le jour.

Entre 1570 et 1580, William fréquente la «grammar school» de sa ville; on y étudiait surtout la rhétorique, le latin et, peut-être, une langue étrangère. C'est sans doute là qu'il découvre les auteurs classiques dont ses oeuvres révèlent la connaissance: Virgile, Plaute, Ovide...

Amoureux précoce, il épousa, à dix-huit ans, en 1582, Anne Hathaway,

son aînée de huit ans, qui lui donna une fille, Suzanne, le 26 mai 1583; le 2 février 1585, vinrent deux jumeaux: Judith et Hamnet. Ce fils mourut à l'âge de onze ans. Suzanne s'éteignit en 1649 et Judith, sa soeur, en 1662.

On ne sait rien de la vie de Shakespeare entre la date de son mariage et 1592. En 1585, il avait quitté Stratford et femme pour une «traversée du désert». Sept ans plus tard, un dramaturge de Londres, Robert Greene, le traite de «corbeau parvenu paré de plumes empruntées». Si ceux qui écrivent pour le théâtre étaient presque tous passés par l'Université, Shakespeare n'appartient pas à ces «university wits».

En fait, il devait être à Londres depuis quelque temps déjà. A cette même époque, il était devenu acteur. Il règne au «Globe», dont il est, avec les Burbage (famille d'acteurs et de pro-

priétaires de théâtres) et d'autres comédiens, fondateur, sociétaire et fournisseur. Ils sont à la fois le plus beau théâtre et la meilleure compagnie de Londres. Sa vie épouse alors étroitement ses activités théâtrales. En 1597, déjà nanti, il achète à Stratford une belle maison et y installe sa famille et des réserves de grains.

Et puis, après vingt ans de carrière théâtrale, il jette sa plume magique et se retire dans son petit duché. Le 25 mars 1616, il fait rédiger son testament. On l'enterre avec les honneurs dans l'église de la Sainte Trinité.

Votre «Théâtre de Vernier»

Albert MORARD,
12, rue de Vermont
Tél. 022 734 39 64

Ramassages ménagers



DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 5 novembre 2002

Sont considérés comme déchets encombrants: meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 7 novembre 2002

Sont considérés comme déchets métalliques: ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés: PET mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

Attention: Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements: Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.



10ème MARCHÉ DE VERNIER

SAMEDI & DIMANCHE 9 et 10 novembre 2002

Ecole des Ranches - En face de l'école de Vernier-Place
Rue du Village 6 - 1214 VERNIER - Ligne de bus n° 6 ou 19

DEPART	:	Ecole des Ranches dès 8h00 dernier départ samedi 14h00 / dimanche 12h00.
FIN DES ARRIVEES	:	samedi 17h00 / dimanche 15h00.
ASSURANCE	:	A la charge des participants.
FINANCE D'INSCRIPTION	:	CHF 12.- avec médaille souvenir/ou bouteille de la 10ème marche
FINANCE D'INSCRIPTION IVV	:	CHF 2,50
INSCRIPTION	:	Par bulletin de versement mention «Cie des Sapeurs-Pompiers de Vernier - MARCHÉ 02» au CCP 12-15730-2.
DELAID'INSCRIPTION	:	1er novembre 2002
INSCRIPTIONS TARDIVES	:	Pourront se faire sur place (CHF 2.- supplémentaires en cas d'envoi de la médaille qui sera envoyée dans les meilleurs délais).
PRIX SPECIAUX	:	Au groupe le plus nombreux, au groupe pompier le plus nombreux.
PARCOURS	:	5, 10 et 20 kilomètres
SERVICE SANITAIRE	:	Assuré par les samaritains
RAVITAILLEMENT	:	A mi-parcours boissons chaudes, froides et sandwiches.
GENERALITES	:	La marche aura lieu par n'importe quel temps. En cas d'absence, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.
REPAS	:	Samedi midi ainsi que dimanche midi

RENSEIGNEMENTS - Richard LENZ - Chemin de l'Etang 70 - 1219 CHATELAINE - 022.796.55.61

ORGANISATION : SAPEURS-POMPIERS DE VERNIER

RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest

UNE BANQUE POUR TOUS

Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative.
Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaires de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 3,875 % net !

☎ 022 – 753.91.91

QUELQUES REFLEXIONS LIBÉRALES SUR LA LEGISLATURE 1999 – 2003

(1ère partie)

A six mois du renouvellement des autorités municipales, les libéraux verniolans vous proposent un bilan de l'action de la gauche afin de permettre aux électeurs et aux électrices de mieux comprendre les enjeux des élections qui engagent la vie et la qualité de la vie de 30'000 habitants, pour une période de quatre années.

La transparence, indispensable à toute action publique n'a pas toujours été de mise chez les conseillers administratifs et une vision globale leur a souvent fait défaut. Pour percevoir les options que le Conseil administratif a voulu défendre, il convient de passer en revue les divers dicastères et les différents domaines d'activité.

Petite enfance et les aînés

La municipalisation de la petite enfance, voulue par la gauche, n'a pas résolu le problème de la disponibilité des places et a et aura des effets qui grèveront lourdement les finances de la commune, pour les années futures. Soucieux de l'équilibre des finances communales, les libéraux, avec les partis de l'entente, s'étaient opposés à cette municipalisation dont les répercussions sont déjà visibles.

Quant à la politique du Conseil administratif à l'égard du troisième âge, il est difficile d'en faire le bilan puisque, mis à part la tarte aux pruneaux et les fleurs offertes lors des anniversaires, elle est quasiment inexistante. Pour combler ces lacunes, les libéraux, avec les autres partis de l'entente (radicaux et PDC), ont proposé la création d'une fondation communale qui sera chargée de la construction et de la gestion d'un EMS, sur le terri-

toire communal, pour répondre aux besoins de la population verniolane.

Bâtiments et génie civil

Dans ce domaine, les libéraux dénoncent l'absence de politique à long terme du Conseil administratif, plus particulièrement pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux. L'étude «Mer Habitat», consacrée à cet objet, a mis en évidence les importantes lacunes dans ce domaine. Il conviendra de pratiquer une politique active afin d'éviter que le patrimoine immobilier continue à se détériorer.

Toujours soucieuse de popularité, la majorité rose, rouge, verte a voté un projet luxueux pour l'école de Châtelaine qui impliquait la rénovation d'un espace récréatif. Sur les 100'000 francs prévus initialement, les libéraux se sont étonnés que la réalisation de ce projet s'élève à 700'000 francs pour un espace récréatif qui sera fermé en dehors des heures de classe.

Les libéraux n'ignorent pas la qualité du projet de Châtelaine et sa nécessité pour des raisons de sécurité. Toutefois, les libéraux dénoncent le fait que la gauche favorise, en année électorale, une fois le Lignon pour une crèche, une autre fois Châtelaine pour un préau. Ils rappellent que d'autres écoles, sur la commune, auraient dû bénéficier de travaux considérés également comme urgents.

Sports

Dans ce domaine, les libéraux soutiennent toute politique visant à développer les infrastructures sportives et à subventionner les sociétés qui oeuvrent pour les jeunes.

Les libéraux ont voté la municipalisation des tennis de Vernier, puisqu'elle permettait de maintenir le contact entre l'ancien comité et les utilisateurs des tennis et n'impliquait pas une charge financière supplémentaire. Ils estiment que si la tâche de la commune consiste à mettre à disposition les infrastructures, il appartient aux clubs d'assumer la formation des jeunes qui souhaitent bénéficier des dites infrastructures.

Culture

Depuis des années, la commune de Vernier soutient et organise une multitude d'activités culturelles qui répondent aux aspirations de l'ensemble de la population, que ce soit par la subvention à l'Opéra studio, à Vernier sur Rock ou à la Vogue, par l'organisation du festival jeunesse, de pièces de théâtre ou de concerts permettant à des jeunes artistes de se produire. Les libéraux estiment qu'il faut encore développer cette politique d'ouverture.

Conclusion intermédiaire

Dans le prochain article, la réflexion portera sur trois domaines clés : l'environnement et l'aménagement du territoire, la politique sociale, et les finances, puis, dans les mois à venir, le candidat libéral au Conseil administratif, Georges Zufferey, présentera les options qu'il compte défendre et promouvoir, lors de la prochaine législature, pour le bien de Vernier.

Pour le groupe libéral
Pierre Ronget

Le Parti Socialiste de Vernier a choisi son candidat au Conseil Administratif !

En juin dernier, le Parti Socialiste de Vernier a élu son candidat au Conseil Administratif en vue de succéder à l'actuelle Maire de la commune, Madame Gabrielle Falquet, qui après douze ans de présence au Conseil Administratif se retire.

Il s'agit de **Thierry Apothéloz**, éducateur spécialisé et actuellement député au Grand Conseil. Il est habitant de notre commune depuis 1978 et s'engage dans le milieu associatif communal depuis 12 ans. **Thierry Apothéloz** a le soutien de notre section qui trouve là un candidat avec de nombreuses qualités tant professionnelles qu'humaines.

Mais faisons un peu mieux sa connaissance...

*Né en 1971, **Thierry Apothéloz** s'est durant son école de commerce passionné pour le travail social. Il effectue alors quelques expériences comme moniteur et animateur dans différents centres de loisirs à Genève.*

Engagé dans un foyer pour adolescents dans le canton de Neuchâtel, il y fait sa formation d'éducateur spécialisé en cours d'emploi. Il siège au Conseil Municipal du Locle de 1997 à 1999, année durant laquelle il vient habiter au Lignon.

En 2000, il entre au Conseil Municipal de notre commune où il participe aux commissions de la culture, des naturalisations, du conseil communal de concertation et des finances. En 2001, il est élu député au Grand Conseil. Il s'investit dans les commissions des pétitions, des grâces, judiciaire, de l'enseignement et de l'éducation et des affaires sociales.

Il préside la Maison des Jeunes L'Eclipse aux Avanchets entre 1991 et 2002. Depuis 1997, il est Vice-président de l'Association Vernier sur Rock. Il a également siégé au Conseil de Fondation de la Fondation pour l'Animation socioculturelle (FASe) qui gère les centres de loisirs et maisons de quartier du canton.

Actuellement, il est éducateur en milieu ouvert dans un service de l'Etat.



Ce qu'il aime : voyager, son métier, faire de la politique

Ce qu'il n'aime pas : l'hypocrisie, l'égoïsme, l'intolérance

Son coup de cœur : Antigone, un livre d'Henry Bauchau

Son coup de gueule : l'injustice sous toutes ses formes

Vous pouvez vous engager à nos côtés pour construire ensemble une société
plus *juste*, plus *solidaire*, plus *équitable*.

Vous pouvez faire part de vos commentaires, remarques, suggestions, au

Parti Socialiste de Vernier :

Case postale – 1211 Genève 28

Site internet : www.socialiste.ch/vernier

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. : 079 780 24 70

Les reproches désabusés émis dans « Informations Vernier » par les partis libéral et de droite de la municipalité, prouvent que Vernier bouge! A défaut, tout serait statique comme le désirent les représentants de la minorité verniolane.

Ne rien entreprendre !

Ne rien entreprendre donc ne pas dépenser le moindre centime pour le bien collectif, restant le principal souci des partis bourgeois oeuvrant à la globalisation même de la commune. Se remplir les poches sur le dos des contribuables en privilégiant la privatisation des biens communs. Cette affirmation n'est pas politiciarde, les votes décisionnels des partis bourgeois du Conseil municipal de Vernier concernant notamment la création d'une nouvelle crèche à Châtelaine en témoignent, les freinages systématiques et les remises en question aléatoires ont retardé le projet.

Le Parti radical a même eu l'audace de demander le retrait de l'initiative aux membres du Parti du Travail qui avaient récolté sans peine les 2500 signatures auprès des citoyens. Heureusement dirons-nous que la majorité de gauche est bien présente car cette crèche indispensable ne verrait jamais le jour!

Nelly Buntschu et l'AdG - Parti du Travail sont déterminés !

La détermination de la représentante du Parti du Travail - Alliance de gauche en a surpris plus d'un. Nelly Buntschu, conseillère administrative, n'a pas tardé à démontrer son efficacité sur le terrain et son action permanente a déjà porté ses fruits. La récolte est belle pour la conseillère, soutenue par un groupe dynamique, aux idées progressistes collant parfaitement aux réalités des besoins de la population, les réalisations nouvelles se succèdent à un rythme croissant et ceci bien plus rapidement qu'elles ne le furent durant les législatures précédentes. Les faits sont là ! Concrets ! Tangibles ! La langue de bois a disparu pour laisser place à l'action.

Petit rappel ?

Rappelons ici quelques réalisations obtenues en 3 ans de législature (à l'arrachée parfois) et qui témoignent bien du changement et de l'efficacité de la conseillère administrative et du groupe du Parti du Travail - Alliance de gauche :

- Création de classes supplémentaires dans des bâtiments «Batiflex» pour compléter

les besoins de l'école des Avanchets (réalisée dans des temps records).

- Solution définitive et construction d'une caserne de pompier digne de ce nom (après 12 ans de tergiversations et d'impasses).
- Amélioration de l'accueil pour les clubs et utilisateurs des bassins et de la piscine du Lignon et redynamisation de son restaurant (mise en application du programme électoral de l'Alliance de gauche - Parti du Travail).
- Municipalisation des tennis de Vernier et de son restaurant (alors que la tendance est plutôt à la globalisation éhontée et à la privatisation).



- Prise en charge des problèmes d'insécurité et d'incivilité par le dialogue et la concertation avec les personnes souffrant de mal être (programme électoral).
- Mise à disposition de terrains de football pour le FC Avanchets-Sport, permettant la reconnaissance à part entière de ce club de quartier (message reçu 5/5 par Mme la magistrate).
- Création d'une crèche à Châtelaine demandée par le groupe de l'Alliance de gauche - Parti du Travail au moyen de l'initiative communale. (Ce projet a subi les attaques constantes des partis bourgeois qui désiraient que le groupe ADG retire son initiative).
- Municipalisation du secteur de la petite enfance où la bataille ne fut pas facile pour la gauche.
- Modification à la hausse des subventions aux sociétés sportives communales et amélioration des prestations offertes aux juniors (dans la philosophie du sport pour tous!).

- Accroissement des manifestations sportives et participation des clubs et de la population à la « Journée Sport pour Tous », journées portes ouvertes. (Vernier s'ouvre aux manifestations sportives).
- Redéfinition des fonctions et des tâches des Agents de sécurité municipaux, avant tout au service de la population et baisse de la répression.

Cette liste est loin d'être exhaustive, les questions courantes soulevant souvent des problèmes à étudier et à régler. Les portes de la Mairie et celle de Nelly Buntschu sont toujours restées ouvertes.

Gestion saine et participative

La gestion communale est dense et variée, les citoyens que nous sommes ne peuvent la percevoir dans tous ses détails. Cette tâche est parfois ingrate et mal perçue, chacun essayant de défendre ses propres intérêts parfois à l'encontre du bien de la collectivité en général.

Le groupe du Parti du travail - Alliance de Gauche et sa magistrate essaient quand à eux de promouvoir les valeurs humaines qui les caractérisent et pour lesquelles ils ont été élus. Les actions menées et décrites plus haut témoignent de la rigueur de leur combat politique pour une vie meilleure. Combat semé d'embûches par les partis de l'Entente. Embûches contournées par l'esprit d'ouverture que témoignent les élus de la gauche en général

à l'égard des nombreux croche-pieds tendus par leurs adversaires.

Des actes !

Pas de blablas et de promesses non tenues ! La population de Vernier attend des actes, les blablas ne suffisent plus à faire douter l'habitant de la commune, ce sont des faits concrets qui lui démontrent chaque jour que les autorités sont à l'écoute.

Avec Vous!

Lors des prochains numéros de « Vernier Informations » nous développerons des sujets qui vous tiennent à coeur tout en vous informant des objets traités par notre Magistrate et nos conseillers. Aussi nous vous demandons de ne pas hésiter à nous contacter.

Parti du Travail - Alliance de Gauche
Case postale 5 - 1219 Le Lignon

TOURNOI DE JASS

Organisé par le Vernier FC

Samedi 16 novembre 2002

A la salle communale de Vernier - Place

Début des matches à 19h00



Inscriptions : Sur place de 18h00 à 18h45
Stade de Vernier 022 341 30 64
E-Mail fvernierjass@yahoo.fr

Participation : 25.- par personne
avec 1 raclette

Bar – Raclette - Petite restauration

Nombreux prix

Après le tournoi : Musique - Bar - Cocktails jusqu'à 2h00

Sur le mail de Balexert
Jusqu'au 19 octobre 2002

Nos Chers Petits **Joie & Exaspération**

Cette exposition de Frank Beat Keller met en lumière les résultats de la recherche menée par l'institut Marie Meierhofer de 1991 à 1998, dont l'étude porte sur l'expérience vécue par des familles ayant de jeunes enfants, notamment les attentes qu'ont les jeunes mères ou pères sur leur rôle de parent, ce qu'ils ressentent, où se situent les limites de leur patience.

- Des robots reproduisent des situations familiales sur une scène spécialement aménagée.
- Des photographies résument de façon très pertinente les moments typiques de joie et d'exaspération des parents avec leurs enfants.
- Le film vidéo montre quelques situations se déroulant dans des crèches – il fascine aussi bien les grands que les petits.
- Des parcs permettent aux enfants qui visitent l'exposition de se confronter aux limites, de les respecter ou de les dépasser. Ainsi, tout ceci permet aux parents de visiter en toute quiétude l'exposition.

Lundis, mardis, jeudis après-midi : animation pour les petits, offerte par la commune de Vernier.

Samedi 16 novembre 2002 à 12h15 **9^e championnat genevois interscolaire d'échecs**

Tournoi en quatre catégories, ouvert à tous écoliers, élèves, étudiants et apprentis, de 6 à 20 ans

Centre sportif de la Queue d'Arve - 12, rue François-Dussaud – Acacias

Initiation gratuite parallèle au championnat.

Animations proposées par des spécialistes :

exercices sur échiquier mural, parties simulées, jeux contre ordinateurs, etc.

Bulletins d'inscription disponibles dans les écoles, cycles et collèges, au Service des loisirs de la jeunesse, sur la Tribune de Genève du 8 novembre ainsi que sur internet.

Frais d'inscription : directement sur place le samedi 16 novembre de 11h à 12h15 dernier délai, en versant la finance de participation de CHF 5.-.

Renseignements : Service des Loisirs de la Jeunesse - Ch. Tschantré
19, rte des Franchises – 1203 Genève - Tél. 022 338 21 92
Site Internet : <http://slj.ge.ch>

Irina Chkourindina



Récital de piano

Œuvres de

**S. PROKOFIEV, P. TCHAIKOVSKY,
S. RACHMANINOV, F. LISZT**

**Jeudi 24 octobre 2002
20h00**

MAISON CHAUVET-LULLIN, Vernier

Rue du Village 57 – Bus 6, 19, 52

Billets : CHF 15.-, Etudiants/AVS/AI CHF 10.-, gratuit jusqu'à 15 ans.
Vente au Stand Info-Balexert et à l'entrée

Organisation : Service culturel, Mairie de Vernier, tél. 022 341 41 04



Irina Chkourindina est une jeune pianiste Russe, née en 1978 à New Delhi en Inde, où ses parents faisaient partie de la mission diplomatique. Bien qu'ayant grandi dans une famille de non-musiciens, Irina fut très tôt attirée par le piano.

A l'âge de 4 ans, elle entre à l'école musicale de l'ambassade de l'Union Soviétique à Paris.

En 1985, Irina rejoignit l'Ecole Musicale du Conservatoire de Moscou, puis l'Ecole Centrale de Musique de Moscou, sous la direction du professeur K. Shashkina (le premier tuteur de Michael Pletnev). Irina fut ensuite admise au Conservatoire d'Etat « Piotr Tchaikowsky » de Moscou. Durant cette période, l'activité d'Irina fut intense en récitals, concerts et participations aux compétitions internationales, dont :

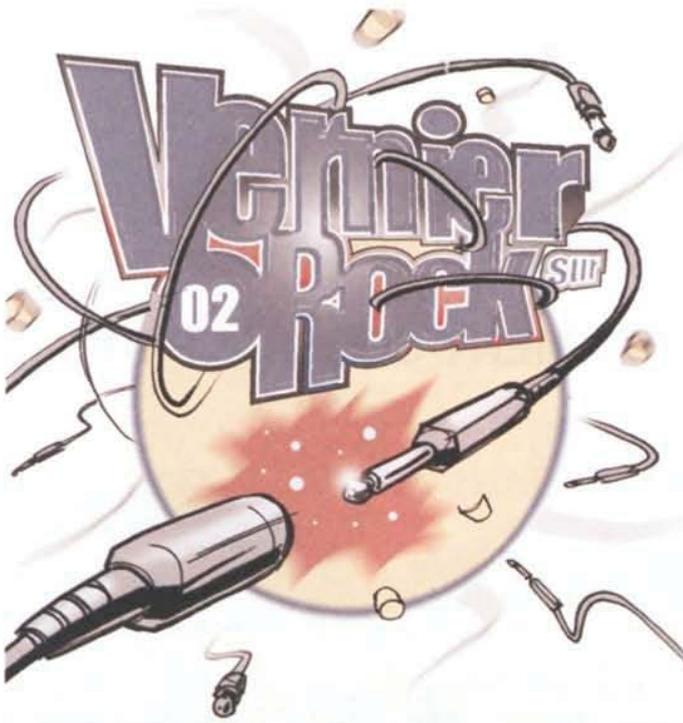
Concours de Usti-on-Labem, Tchécoslovaquie (2^{ème} prix)

Premier Concours International de Pékin, Chine (4^{ème} prix)

Concours Anton Rubinstein à Bygdosh, Pologne (Diplôme)

L'agenda d'Irina comprend divers concerts et apparitions publiques, parmi lesquels sa récente tournée de récitals en Inde (Delhi, Jaipur, Bombay et Poona).

En septembre 2001, Irina entre au Conservatoire de Musique de Genève, où elle prépare actuellement son diplôme de virtuosité, sous la direction de Maître Edson Elias.



Jeudi 14 novembre **Motorhead**
 Vendredi 15 novembre **Sparta**
 Samedi 16 novembre **Filter**

L'édition 2002 du Festival Vernier sur Rock se déroule les 14-15-16, comme d'habitude à la Salle des Fêtes du Lignon. C'est la dix-neuvième édition et la commune retrouve comme chaque automne une certaine frénésie électrique puisqu'elle peut s'enorgueillir d'abriter dans ses murs et d'avoir contribué à faire grandir le plus ancien et le plus important festival de rock à Genève. Aujourd'hui, la réputation de Vernier sur Rock n'est plus à faire ; elle dépasse les frontières du canton ; c'est un rendez-vous attendu des fans de musiques électriques en Romandie comme en France voisine.

Cet automne 2002 marque tout de même un tournant dans l'histoire du festival puisque Xavier Matas, le directeur de la manifestation pendant plus de dix ans, connu comme le loup blanc autant dans les coulisses musicales que dans la vie publique et sociale de la cité a levé le pied pour se tourner vers d'autres activités depuis le début de cette année. Il a laissé la barre à Stéphane Maye que l'on connaît également bien, non seulement dans les coulisses du festival depuis de nombreuses années, mais également du côté de l'Abarc et de l'Eclipse où il a fonctionné comme animateur jusqu'à cette année.

Autre changement, en apparence plus anecdotique mais que l'on pourrait malgré tout prendre de manière symbolique : juste avant de passer le cap des vingt

ans, le festival déménage son QG de la Maison Chauvet-Lullin pour installer ses bureaux dans la « nouvelle maison de la musique », sise au pied des tours du Lignon à deux pas de la fameuse salle où se déroule le festival. Une manière d'afficher sa volonté d'être au plus près de l'action.

Alors, que nous réserve le programme de cette cuvée 02 ? A l'heure où nous mettons sous presse, les responsables de la programmation mettent dans l'urgence la dernière main à la confection de la mixture et ne peuvent dévoiler la totalité des ingrédients. Mais on presse une cuvée exceptionnelle, radicalement rock.

On nous annonce pour le jeudi 14 novembre, la venue d'un monstre du heavy rock : **Motorhead**, autour de qui on nous concocte une soirée de puissance électrique. Le vendredi 15 novembre privilégiera des groupes en pleine émergence, dignes représentants des nouvelles tendances du rock indien américain et anglosaxon. Occasion de découvrir, par exemple, **Sparta**, un band en pleine explosion cette année. Quant au samedi 16 novembre, c'est **Filter**, une star de la scène américaine que nous aurons le privilège d'entendre en exclusivité sur la scène du Lignon. Le programme complet à découvrir ces prochaines semaines sur le site du festival : www.vernier-sur-rock.ch

Pour le XXe anniversaire de Vernier sur Rock qui se profile en 2003, on nous annonce déjà des concerts supplémentaires à la Salle des Fêtes du Lignon tout au long de l'année prochaine et l'on parle d'une manifestation en plein air dans Vernier village, comme pour le Xe anniversaire où l'on avait eu droit à une splendide soirée avec Litfiba et Calvin Russel. Les festivités s'annoncent copieuses et c'est tant mieux puisque cela va donner l'occasion à de nombreux adolescents, regroupés en équipes de travail qui mettent en œuvre les manifestations, de montrer leur savoir-faire.



BOIS DE LA GRILLE

UNE JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT SOUS LA PLUIE

Depuis plusieurs semaines déjà le samedi 25 mai 2002 est réservé pour le Bois de la Grille.

Maintenant nous y sommes. Tout a été organisé dans ses moindres détails, du moins nous l'espérons, nous n'attendons plus que la partie la plus importante de ce grand spectacle, les acteurs !

Avec le temps maussade de ce samedi matin, certains de nos acteurs préféreront certainement rester sous la couette et nous nous attendons à certaines défections. Il est bientôt neuf heures et les premiers acteurs arrivent à pied et en vélo. Quelques minutes plus tard le gros de la troupe arrive avec le bus officiel de Vernier. Nous devons quand même être une quarantaine à attendre les instructions autour du café et des croissants servis sur la table de ping-pong du centre de rencontre des jeunes « l'ABARC ».

Bientôt les meneurs de groupe sont présentés, les groupes sont formés, les aires à nettoyer sont définies, et maintenant tout ce petit monde se disperse dans la nature du magnifique Bois de la Grille. Chacun avec une paire de gants en caoutchouc et des sacs poubelles. C'est ce moment là que choisi le ciel pour percer les noirs nuages qui traînaient leur ventre au ras des arbres. Nous remontons les capotes de nos coupe-vent et nous nous engageons courageusement dans les sous-bois.

Certains trouvent des dizaines de bouteilles de bières disséminées autour de 3-4 foyers, des fois même assez loin dans le sous-bois. D'autres ramènent des roues de voiture, des cadres de vélos, même un cadre de moto. Des matelas et des sacs à main indiquent, d'après les spécialistes que sont les gardes de l'environnement



que ce fut là le dortoir de voleurs à la tire !

Parti 20'000 ils ne rentrèrent que 400 au port !

C'est pas tout à fait ça, mais presque. Le soleil n'étant pas au rendez-vous pour indiquer le nord, les groupes se sont effrités. Parti une dizaine, c'est à quatre que nous rentrâmes au point de départ, les autres sont rentrés séparément. Une participante a même dû rebrousser chemin, ses hauts talons étaient enlisés !!

En cours de chemin nous avons aussi pu observer des espèces de fleurs et de plantes assez rares, comme des orchidées, telles que l'orchis abeille ou la néottie nid.... L'encadrement des « acteurs » par des scientifiques (botanistes, ornithologues, etc.) a rendu cette promenade de nettoyage intéressante et instructive. Nous sommes tous revenus un peu plus intelligent (cultivé) qu'au départ !

Après plus de trois heures de « promenade » tous se retrouvèrent premièrement vers les bennes prévues pour les déchets de bois, de verre, de métal - le tri de nos déchets était guidé par un collaborateur du service de voirie actif habituellement au centre de récupération de la commune de Vernier - et deuxièmement autour de l'apéritif offert par la commune de Vernier à l'intérieur de la cabane de l'ABARC ». Il faut souligner ici le chaleureux accueil et la très bonne intendance des jeunes de l'ABARC.

Avant l'apéritif commença la partie officielle de cette journée avec des discours de différentes personnalités de la commune et d'autres instances.

Tout d'abord Madame Gabrielle Falquet, maire de Vernier, indiquera l'importance que la revitalisation du Bois de la Grille revêt pour le Conseil Administratif. M. Stéphane Pillet, directeur du bureau BTEE, expliquera les étapes de mise en place du plan de



de Pro Natura Genève, Patrick, Youri, Gérald et Stéphane du bureau BTEE.

Je ne suis pas Lafontaine, mais j'aimerais quand même tirer une morale de cette magnifique journée, « Dommage qu'on ait besoin de personnes peu respectueuses de la nature pour se retrouver entre personnes concernées ».

Gérald Hommel
Ingénieur au bureau BTEE
(et journaliste en herbe d'un jour)

gestion et de protection du Bois de la Grille. M. Gilles Mulhauser, directeur du service des forêts de la protection de la nature et des paysages apportera les salutations du Conseil d'Etat et soulignera l'importance d'un site comme le Bois de la Grille à l'échelon cantonal.

Martenet, présidente du Conseil municipal et à sa dizaine de membres présents.

Merci également aux organisateurs, Jean-Marc et le personnel communal, Christina, Patrick et Vital du SFPNP, Catherine, Raymond et Romain des Conservatoire et Jardin Botaniques,

Photo 1 : Un groupe de volontaire qui écoute les explications de Patrick, ornithologue et de Catherine et Romain, botaniste.

Photo 2 : Arrachage des solidages, plantes non indigène et indésirables dans les milieux naturels.

Photo 3 : Tri des déchets retirés du bois, le volume est saisissant.

L'ambiance de cette réunion a été très conviviale et tout le monde discuta avec tout le monde de la nature, des fleurs, des plantes, du Bois de la Grille, de son futur, de la pluie qui n'a en rien entravé la bonne humeur de tous les participants. Il faut aussi relever la présence sympathique, efficace et stimulante des enfants du village (ils sont plus petit que nous pour aller dans les sous-bois) qui malgré la pluie prirent cette mission comme un jeu et ont agrémenté cette promenade de leur bonne humeur.

La météo défavorable a empêché de continuer avec un déjeuner sur place, dans ce cadre bucolique et peu connu du Bois de la Grille. Tout le monde se déplaça alors à la buvette de l'école de Vernier où ont été servis des grillades, des salades, des desserts et des cafés fort appréciés après cette matinée humide et fraîche.

Comme ultime dessert, un diaporama sur les plantes recensées au Bois de la Grille a été présenté par Romain Mayor, assistant au jardin botanique.

Un grand MERCI à tous les « acteurs » et à leurs enfants, pour leur participation active et à leur bonne humeur. Merci à Mme Myriam



Cours de danse et stretching pour adultes

Danse (Ballet Jazz)

Déb./moy. Mercredi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15, Moy./av. jeudi de 18h15 à 19h30. CHF 44.-/mois.

Stretching

Tous niveaux jeudi de 19h30 à 20h30. CHF 40.-/mois.

Ecole du Lignon III, salle de rythmique II

Renseignements : Mme Doris Gerber, av. du Lignon 17, 1219 Le Lignon, tél. 022 796 46 63.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Petites annonces à votre service gratuitement

A vendre

Cause double emploi, clarinette si b de marque Noblet Artist. Excellent état, idéale pour débutant. Cédée CHF 300.-. Tél. 022 797 26 22 (soir).

CARAVANE Caravelair Brasilia 485, 1993, 2-5 places, CHF 6000.- (à discuter).

Pour photos : chiseli@worldcom.ch, tél. 022 970 12 92.

Piano droit d'étude «Fuchs & Möhr» 1980, avec dispositif mécanique d'effet clavecin, à enlever pour CHF 3000.-. Tél. 022 341 12 73 ou 022 341 31 78.

Poussette double CHF 80.-, maxi cosi Chicco bleu CHF 70.-, trotteur CHF 50.-, lit blanc à barreaux 2 positions, modèle Trama, CHF 100.-. Le tout en très bon état. Tél. 022 797 10 06.

1 poussette, pousse-pousse, couffin Inglesina, très belle couleur, en bon état CHF 250.-. 1 chaise haute bonne qualité, 2 positions et pliable, très bon état CHF 80.-. 1 poussette maxi-cosi très confortable avec accessoire et petit duvet CHF 100.-. 1 poussette pliable avec capuche double position légère pratique, en très bon état CHF 70.-. 1 poussette bébé confort avec capuche couleur fille, bon état très bonne qualité, CHF 70.- usé mais lavé et très bonne suspension. Divers habits pour nourrissons, très bon prix. 1 vélo d'appartement très bon état CHF 200.-. Tél. 022 796 25 09, soir dès 18h.

Fauteuil relax 2 moteurs, avec élévation, marque Hukla, tissu Lavado couleur vieux-rose. Etat de neuf (utilisé 15 jours) CHF 3800.-, cédé CHF 2500.-. Tél. 022 757 57 38.

A votre service

Cours de dessin, peinture, enfants et adultes, débutants et avancés. Cours de dessin académique. Tél. 022 340 44 66.

Je suis votre collaboratrice, top dans le domaine du secrétariat en possédant un PC (word/excel), fax prévu, j'effectue tous les travaux de secrétariat (courrier, facturation, comptabilité, etc.) - moins chère qu'une secrétaire sur place - le même jour - en français, allemand et év. en anglais. Un appel suffit, tél. 076 342 75 19.

Appartement

Cherche au Lignon : garage ou emplacement sous centre commercial; un appartement 3 pièces, balcon, év. reprise acceptée. Tél. 022 776 82 53 ou 079 743 35 37.

Transmettez-nous vos annonces par fax au 022 306 06 21, par tél. au 022 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch



PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

OFFRE 12 MOIS

FR. 790.-

(facilité de paiement)

TOUTES HEURES

TOUTES PRESTATIONS

Nouveau:
Latino Move

En cette année du 400e anniversaire de l'Escalade, le CAD, Centre d'animation pour retraités (Hospice général), organise un

grand marché de l'Escalade

la foire aux idées

du 5 au 10 novembre 2002, de 14h à 18h

Dans le décor d'une exposition murale ayant pour thème « La vie quotidienne au temps de l'Escalade », vous trouverez des idées pour fêter dignement cet événement. Entre autres :

- Animations pour les enfants : déguisements et photos-souvenir
- Présentation de saynètes et danses « Ah la belle Escalade ! » (acteurs costumés)
- Démonstrations d'artisanat de l'époque : filage de la laine, fabrication de bougies, de papier à la cuve, dentelle au fuseau...
- Modèles de décorations de table d'Escalade (fiches techniques à disposition)
- Boutique pour cadeaux et vente de fournitures pour décorations
- Textes et chansons
- Documents audiovisuels

Pâtisseries maison, rissoles, tartes aux fruits, boissons chaudes et froides

Ouvert à tous - Entrée libre

Pour les groupes, merci de s'annoncer au 022 343 97 77.

CAD - Centre d'animation pour retraités
22, rte de la Chapelle, 1212 Gd-Lancy

MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 2001

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes. Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou, sur demande, peuvent vous être envoyés.

Le dossier doit parvenir au Service culturel de la commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, ☎ 022 306 07 80 jusqu'au 20 février 2003.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Vous habitez la commune et fêtez vos **50 ou 60 ans de mariage cette année** ou vous connaissez des couples concernés ?

Une sympathique collation réunira les heureux époux et nos autorités en fin d'année, alors **contactez le**

Service culturel
de la commune de Vernier,
rue du Village 57, Vernier,
tél. 022 306 07 80.

Prochaines séances du Conseil municipal

Mardi 5 novembre 2002 à 20h30

Mardi 17 décembre 2002 à 20h30

Echos des clubs d'aînés

Tournoi de jass ouvert à tous les aînés de Vernier !

Les cinq clubs d'aînés de Vernier souhaitent organiser en mai 2003 un grand tournoi de jass pour tous les « aînés » de la commune, dès 50 ans.

Afin de pouvoir l'organiser dans les meilleures conditions possibles, ils souhaitent que les personnes intéressées s'annoncent dès maintenant au secrétariat du Service social communal, tél. 022 306 06 70.

Des informations suivront en temps voulu sur les pages de ce journal.

La commune de Vernier invite les aînés de la commune ainsi que tous les habitants intéressés à participer à la

CONFÉRENCE-DÉBAT

sur

La maltraitance envers les aînés

Mercredi 23 octobre dès 14h30

à la grande salle d'Avanchet-Salève - rue François-Durafour 17

Le Dr Christian de Saussure, psychiatre, chargé d'enseignement à la faculté de Médecine de l'Université de Genève, cofondateur et vice-président de l'association Francophone des Droits de l'Homme Âgé abordera ce sujet.

« Tabou maintenant ébréché, les maltraitances envers les personnes âgées commencent à dévoiler leurs multiples aspects physiques, psychologiques, matériels, sociaux et se révèlent être un problème d'importance comparable aux maltraitances des enfants et des femmes.

Acteurs et victimes se retrouvent autour de la question de l'Angoisse (de mort), de l'Aggressivité et de l'Argent et souffrent encore trop souvent en silence, au sein de la famille comme de l'institution.

Que sont les maltraitances ? Quelles réponses leur apporter ? » (source Editions Médecine et Hygiène)

La conférence se déroulera en deux parties, la première sous forme d'exposé et la seconde réservée au débat. Elle sera suivie d'une collation à laquelle tous les participants sont invités.

D'autre part un car spécial est mis à disposition En voici l'horaire :

- 13h50 Village de Vernier, parking de l'école des Ranches
- 14h00 Local du club des aînés des Libellules, route de l'Usine-à-Gaz
- 14h10 Avenue du Lignon, devant l'immeuble du 50-53
- 14h15 Avenue de Châtelaine, arrêt bus TPG 6 (en face de l'école) direction ville.

Si une personne handicapée (avec ou sans chaise roulante) a besoin d'un transport approprié, elle peut en faire la demande en téléphonant à la Mairie (tél. 022 306 06 70) avant le mercredi 16 octobre 2002.

Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

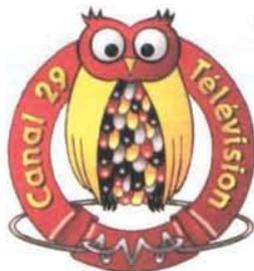
Direction collégiale
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30.

Club des aînés du Lignon

Direction collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.



Merci pour l'accueil que vous avez réservé à l'article précédent. Ainsi et puisque vous avez été si enthousiastes, voici :

CANAL 29 : le feuilleton, 3^{ème} épisode

Nous sommes en mars 2002.

Notre président s'active pour transférer les archives des montages sur CD afin de libérer de la place sur les disques durs du PC montage. Mais cela pose quelques problèmes qu'il espère pouvoir résoudre le plus rapidement possible. Il réussit néanmoins à transférer 8 reportages sur 4 CD. La secrétaire s'occupe des jaquettes.

Samedi 9, nous sommes allés filmer une exposition consacrée aux Indiens, à la Salle des Fêtes du Lignon, dans le cadre du Festival pour la Jeunesse.

Pour innover un peu, nous décidons de monter une émission entièrement dédiée aux infos locales et réalisée à l'aide de clips. La secrétaire se lance dans l'aventure, ainsi que notre président qui, possédant le même programme de montage, peut aussi mettre la main à la pâte. Mais mauvaise surprise, le montage réalisé, comportant énormément de volets et d'effets, demande près de 12 heures pour être compilé, et comme certaines séquences, pourtant tournées dans nos murs, présentent quelques défauts, corrigés par notre vice-président, il faudra attendre encore une douzaine d'heures pour que le produit soit recompilé. Le produit ne pouvant être disponible pour l'émission du mercredi 27, il sera diffusé exceptionnellement le jeudi 28 à 20h et rediffusé vendredi 29 à 20h également. Sans oublier le samedi, comme nous en avons pris l'habitude depuis passablement de temps.

Notre président, décidément très en verve, a évoqué un thème d'émission : les Jardins familiaux de la commune. Ce sujet étant passablement dense et demandant énormément de documentation, nous espérons pouvoir le réaliser dans les mois qui suivront, d'autant que nous n'avons rien dans nos archives se rapportant à ce sujet. Notre président s'occupera de prendre les

contacts nécessaires.

Il pense aussi à un autre thème : la sécurité au Lignon, suite à un article paru dans la presse et consacré à « Tandem-Montréal ». Ce sujet demandant au moins un minimum de préparation, il serait diffusé le premier mercredi du mois prochain. Et pour compléter nos images d'archives, nous nous rendrons au Lignon tourner quelques images. Le vice-président s'occupe du montage.

Profitant de quelques jours de congé, la secrétaire s'occupe du traditionnel « appel aux cotisations ». Le courrier part le jeudi 28 mars. Elle prend aussi contact avec l'une des personnes s'occupant de la Kermesse de Saint-Pie X qui sera présente sur notre plateau mercredi 24 avril.

Ce mois vous a paru calme ? A nous aussi, mais ce n'était que le calme avant la tempête, nous vous donnons rendez-vous le mois prochain : vous verrez comment et pourquoi votre Télévision fait SON Titanic !! et comment et pourquoi il y est question d'un BATEAU, mais qui n'a rien à voir lui avec le Titanic.

Pour regarder nos émissions, vous devez régler votre téléviseur sur le canal S 7 (185.1875mhz), nous diffusons nos programmes tous les mercredis à 20h en direct, et les samedis dès 14h vous pouvez voir les rediffu-

sions d'émissions précédentes. Lorsque nous ne sommes pas en émission, c'est le journal à l'écran qui défile.

Nous vous rappelons que le Journal à l'écran est à la disposition de toutes les Associations Communales, qu'il est **GRATUIT**. Il vous suffit de nous communiquer vos informations avec suffisamment de temps et d'explications pour que nous puissions les mettre en forme de la manière la plus appropriée. Si vous disposez d'un logo ou d'une bonne photo de votre local, n'oubliez pas de les joindre.

De même, nous pouvons présenter vos activités à nos concitoyens, en direct sur notre plateau ou par le biais d'un reportage, dans la mesure de nos disponibilités, bien entendu.

Pour nous joindre, c'est facile :

par courrier :

Canal 29

Case postale 21 - 1216 Cointrin

Par courrier électronique :

Canal29@bluewin.ch

Par téléphone ou télécopie (répondeur en cas d'absence) : 022.796.36.43

Pour nous rendre visite : le mercredi soir dès 19h (attention : début des émissions en direct : 20h), le local est situé angle rue Carqueron - avenue de Baptista.

Vous serez les bienvenus.

Le Patchtemps

LE CLUB DE PATCHWORK LE PATCHTEMPS FÊTE SES DIX ANS ET EXPOSE

du samedi 26 octobre au dimanche 3 novembre 2002 à la Ferme Sarasin
Chemin Edouard-Sarasin 47
1218 Grand-Saconnex
Bus n° 5, arrêt Gd-Saconnex Place
Horaire : tous les jours de 14h à 20h.
Boutique et tombola.

CHEMIN DE SALES, NOUVEAU PROJET DE CONSTRUCTION

Nous reprenons à dessein le titre d'un article paru dans le numéro d'août 2002 d'INFORMATIONS VERNIER et qui dresse un bilan tout à fait correct et sans complaisance d'une situation qui irrite quelques-uns de nos correspondants.

Nous devons d'abord rappeler que les initiatives entreprises par M. Jean-François Bouvier dans le cadre de ce dossier l'ont été à titre personnel ou au nom des 800 habitants qui avaient soutenu la pétition de 1995. Cela étant dit, nous n'avons a priori aucune raison de douter de la sincérité avec laquelle M. Bouvier s'est engagé dans ce combat.

Nous avons de notre côté agi avec la plus grande transparence en organisant le 04 septembre 2001, une réunion au cours de laquelle les représentants de la société Firmenich ont répondu aux questions et aux remarques formulées par une cinquantaine d'habitants du Village, le tout dans un grand souci d'information.

Au cours de notre Assemblée générale du 13 mai 2002, le problème du

PLQ du chemin de Sales a été débattu. Faut-il rappeler une fois de plus que ce secteur est constructible et que, plutôt que de faire une opposition systématique à tout projet, il est préférable de collaborer avec la société Firmenich afin d'éviter de se faire imposer par le DAEL une solution inadéquate. C'est l'aval que les personnes présentes à cette assemblée générale ont donné au Comité de l'AIVV.

Le 17 juin 2002 une réunion sur l'environnement a eu lieu dans la salle du Conseil municipal. La Commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire recevait les organismes désireux de faire part de leur opinion.

Nous n'y étions pas seuls: il y avait aussi des représentants des habitants de l'Esplanade qui ont eu tout loisir d'exposer leur point de vue. Le résultat en a été que lors de sa séance du 25 juin 2002, le Conseil municipal a accepté le projet de PLQ mais en précisant que les préoccupations des habitants de Vernier - esthétique général, circulation - devaient être prises en considération.

M. Pierre Ronget, dans l'exposé cité en tête, a très clairement défini ce qu'il en est de ce projet du chemin de Sales. Ce qu'il en dit est également valable pour tout autre qui pourrait conduire à «une politique de développement inconsidérée».

Il est vrai que chacun doit veiller à ce que, dans les limites définies par les lois et les règlements, la qualité de vie des habitants de notre Commune soit aussi harmonieuse que possible. Mais faut-il rappeler que ces limites ne sont pas extensibles. Le territoire communal ne l'est pas non plus et si une certaine saturation est atteinte en ce qui concerne les projets de construction, il appartient avant tout aux Autorités communales de prendre nettement position contre toute nouvelle emprise.

La Commune de Vernier ne doit pas devenir une banlieue de la Ville.

le Comité de l'AIVV

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



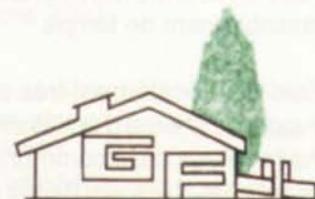
**Vente & dépannage
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier
Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

les p'tites notes de



La rentrée de l'Avenir

C'est la rentrée pour tout le monde et l'Avenir accordéoniste de Châtelaine n'échappe pas à la règle.

Les cours de musique (accordéon, solfège et piano) ont repris tout doucement début septembre avec des élèves bien reposés aux doigts parfois ...rouillés (!) alors que les répétitions d'orchestre ont démarré sur les chapeaux de roues. Il faut dire que les concerts se profilent à l'horizon: le premier aura lieu le 30 novembre, suivi très vite par le concert classique du 8 décembre. Puis viendront les mois de préparation pour la Soirée annuelle du

24 mai 2003 et des concerts pour la Fête de la Musique. C'est vous dire qu'il y a du pain sur la planche!

Cette rentrée de septembre voit la création à l'Avenir d'un nouvel orchestre, ce qui en porte le nombre à cinq : les Poussins (des petits bouts de choux de 7 à 10 ans), les Juniors 1, les Juniors 2, la Société et Cadenza Baïana.

Quand à l'école de musique, elle ouvre un nouveau cours d'accordéon à Satigny, en plus de ceux donnés à Vernier-Village, Châtelaine et Meyrin.

Comme vous le voyez, l'Avenir se porte bien. Et cela grâce aux nombreuses personnes qui y donnent un coup de main bénévolement, aux musiciens qui sont toujours partant pour un concert ou une sortie, aux élèves qui ne rechignent pas devant le travail pour se présenter aux auditions et aux examens, sans oublier le public qui se déplace lors de nos concerts pour nous encourager à continuer.

Sylvie BOSSI

Prochains Concerts de l'Avenir de Châtelaine

Samedi 30 novembre 2002 – 17h

Temple protestant de Vernier –
3 chemin de Sales
Concert de fin d'année des élèves et professeurs de l'école de musique accompagné de contes
Entrée libre, chapeau, petit stand bricolage et verrée à la fin du concert

Dimanche 8 décembre 2002 – 17h

Eglise catholique de Satigny
Concert des orchestres, avec la participation de Baïana Split et de Cadenza Baïana
Au programme: GRIEG, VIVALDI, CORELLI, MOZART, St-SAENS...
Direction: Daniel CLOUX
Entrée libre, collecte et vin chaud à la sortie

Samedi 24 mai 2003

Salle de gym de l'école de Vernier-Place (salle communale)
SOIREE ANNUELLE DE L'AVENIR
Thème: musiques de films et comédies musicales

L'Avenir de Châtelaine

Cours d'ACCORDEON

(chromatique – standard – baryton)

Age : 7 ans à 77 ans !
Lieux : VERNIER, CHATELAINE, MEYRIN, SATIGNY
Solfège : enseigné avec l'instrument

Location d'accordéons à bas prix.

Cours de PIANO

Age : dès 7 ans
Lieu : CHATELAINE
Solfège : enseigné avec l'instrument

Renseignements et inscriptions:

Sylvie BOSSI - tél. 022/782.05.89 - sbophd@bluewin.ch

Baïana

Concerts
Apéritifs
Cours

Automne 2002,
sortie de l'album

«Peut-être une fois...»

Renseignements:

Daniel CLOUX tél 021/825.40.09
Sylvie BOSSI tél 022/782.05.89

MAI 1972, 150ème ANNIVERSAIRE DU CORPS DES POMPIERS DE VERNIER



1



2



3



Les Anciens reconnaîtront M.M. Denis CHILLIER, Louis ROCH et son frère Jean -qui est à cette date Commandant du corps et Jean KURT - la photo est récente. Le cortège défile dans la Rue du Village. On a dû emprunter des pompes à Dardagny et à Jussy. Mais où sont nos pompes d'antan... (1 à 4)

AU PRINTEMPS 1965, FOIRE AUX LONGEOLES DANS LA RUE DU VILLAGE. Les communs de la Maison Naville sont encore debout (5 et 8); on voit partiellement l'ancienne salle de paroisse protestante (5, à gauche); une fanfare passe devant la ferme Dufour (7, à sa place maintenant la piscine des Ranches); on évoque une autre «pissine»(sic) à venir (9) et l'on se réunit devant la petite école de la Rue du Village pour la musique et les discours (10).





9



10

LES PROMOTIONS AU VILLAGE : On doit être vers 1975-6. On entrevoit dans les arbres l'ancienne maison du pasteur, en haut du chemin de Sales (12, maintenant démolie); on reconnaît au passage le pasteur Bernard SCHMIED, M.M. François SATIN (qui nous a quittés), Fritz HAMMERLI, Michel ARPIN (13); les Cadets de Genève sont venus en renfort (14).



11



12



13





Voici maintenant quelques souvenirs : la COOP au milieu du Village, M. Henri BRANDT, Mlle Louise VULTIER dite «Pite» que l'on a déjà rencontrés dans le n° 6-2000 d'INFORMATIONS VERNIER (15, 16, 17)... C'était en septembre 1982...

Un grand merci à Mmes Cécile Lotterio-Roch et Eliane Pahud-Marti qui ont sorti ces photographies de leurs albums.

le Comité de l'AIVV



Irina Chkourindina

Récital de piano

Œuvres de
S. Prokofiev
P. Tchaïkovsky
S. Rachmaninov
F. Liszt

Jeudi 24
octobre 2002, 20h

Maison Chauvet-Lullin
Vernier - Rue du Village 57 - Bus 6, 19, 52

Billets: CHF 15.-, Etudiants/AVS/AI CHF 10.-, gratuit jusqu'à 15 ans
Vente: Stand Info-Balexert et à l'entrée

Organisation: Service culturel, Mairie de Vernier, tél. 022 341 41 04

Commune de Vernier

